

**COMMUNE D'ORVAL**

**LISTE DES DÉLIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

2025-76	19 décembre 2025	AVANCE SUR COTISATIONS 2026 SITS	7 voix POUR, 4 voix CONTRE, 3 abstentions
2025-77	19 décembre 2025	CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE C ET MISE A JOUR TABLEAU EFFECTIFS	Approuvée à l'unanimité
2025-78	19 décembre 2025	ENCAISSEMENT DE CHEQUES	Approuvée à l'unanimité
2025-79	19 décembre 2025	DEVIS INSTALLATION BORNES WIFI	Approuvée à l'unanimité
2025-80	19 décembre 2025	DEVIS INSTALLATION SIGNALTIQUES	13 voix POUR et 1 abstention
2025-81	19 décembre 2025	DEVIS ET AVENANT TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS	Approuvée à l'unanimité

Affiché à Orval le 30 décembre 2025.



Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

Convocation :

15 décembre 2025

Présents : 13

Votants : 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Emmanuel RICHALET

Absents excusés : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

**DEL-2025-76 : AVANCE SUR LES COTISATIONS A VERSER POUR 2026 AU SITS ( SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE) DE CHARENTON SAULZAIS**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des difficultés de trésorerie rencontrées par le SITS Charenton Saulzais générées par l'obligation faite de payer les demi-traitements de l'agent en arrêt maladie.

Pour éviter toute mise en difficulté du SITS Charenton Saulzais, il est demandé aux communes membres du syndicat une avance de trésorerie de 25% sur la cotisation de 2026.

La cotisation 2026 votée lors du comité syndical du 10 décembre 2025 par les membres du SITS Charenton Saulzais est établie à 4€ par habitant.

Après en avoir délibéré, à 7 voix POUR, 4 voix CONTRE (Mrs RICHALET, JACQUIN, MALASSENET et Mme BONNIN) et 3 ABSTENTIONS (M. LEMMET et Mmes DUMONTET, LEFEBVRE), le conseil municipal ACCEPTE de verser une avance de 25% du montant de la cotisation 2026 au SITS Charenton Saulzais.

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Didier LERIQUE

Le Maire



Clarisse DULUC  
Accusé de réception en préfecture  
018-211801725-20251219-DEL-2025-76-DE  
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

Convocation :

15 décembre 2025

Présents :13

Votants : 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Emmanuel RICHALET

Absents excusés : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

**DEL-2025-77 : CREATION DE POSTES (AVANCEMENTS DE GRADES) ET MISE A JOUR  
DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Dans le cadre de la procédure d'avancements de grade, Madame le Maire indique que le comité technique a donné un avis favorable sur la proposition des avancements de grade pour 2025 avec 1 agent promouvable à partir de novembre 2025 au grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe. Madame le Maire propose de créer :

- 1 poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à compter de janvier 2026
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal VALIDE la création de :

- 1 poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- et la modification du tableau des effectifs

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance

  
Didier LERIQUE

  
Le Maire  
  
Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le 30 décembre 2025

Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025  
\*\*\*\*\*

Convocation :  
15 décembre 2025

Présents :13

Votants : 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENAT, Emmanuel RICHALET

Absents excusés : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

DEL-2025-78 : ENCAISSEMENTS DE CHEQUES

Madame le Maire propose au conseil municipal l'encaissement de deux chèques :

- d'un chèque de 997€10 adressé par AXA, agence Arnaud PAPON, concernant une régularisation de mouvements dans le parc automobile de la commune
- un chèque de 445€45 de la SAFER

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal AUTORISE Madame le Maire à procéder à l'encaissement de ces chèques.

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Didier LERIQUE

Le Maire

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le 30 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture  
018-211801725-20251219-DEL2025-78-DE  
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

Convocation :

15 décembre 2025

Présents : 13

Votants : 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Emmanuel RICHALET

Absents excusés : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

**DEL-2025-79 : DEVIS POUR L'INSTALLATION DE BORNES WIFI**

Madame le Maire présente les devis pour l'installation de bornes WIFI, afin qu'une connexion WIFI pour les ordinateurs portables ou tablettes soit possible au sein de la mairie et de la salle des actes.

Devis Hexatel : 1472€HT ( 1766€40TTC)

Devis Orange : 2117€13 HT ( 2540€56 TTC)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal VALIDE le devis de l'entreprise HEXATEL d'un montant de 1472 € HT ( 1766€40) et AUTORISE Madame le Maire à signer le devis .

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance



Didier LERIQUE

Le Maire



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le 30 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture  
018-211801725-20251219-DEL2025-79-DE  
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

**Convocation :**  
15 décembre 2025

**Présents :** 13

**Votants :** 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

**Présents** : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Emmanuel RICHALET

**Absents excusés** : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

**Absents non excusés** : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

**Secrétaire** : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

DEL-2025-80 : DEVIS POUR L'INSTALLATION DE SIGNALTIQUES

Madame le Maire présente les projets d'installation de signalétiques sur la commune d'Orval, projets travaillés par les élus depuis les estimations prévues au budget primitif :

-devis de la société Boischautcom pour l'installation de signalétiques des commerces et entreprises sur le giratoire de l'autoroute, à l'entrée de la ville.

→ Montant du devis Boischaut.com : 3850 € TTC

-le devis pour l'installation de signalétiques sur la faune et la flore

→ Montant du devis Pic Bois : 2019€12 HT ( 2422€94 TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal VALIDE :

- à l'unanimité : le devis de Boischaut.com d'un montant de 3850 € TTC

- à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme DUMONTET) : le devis de Pic Bois d'un montant de 2019€12 HT ( 2422€94 TTC)

Et AUTORISE Madame le Maire à signer ces devis.

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Didier LERIQUE



Le Maire

Clarisse DULUC  
Accusé de réception en préfecture  
018-211801725-20251219-DEL2025-80-DE  
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Diffusion sur le site internet de la commune le 30 décembre 2025

Département du Cher  
Arrondissement de St-Amand-Montrond

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

Convocation :  
15 décembre 2025

Présents : 13

Votants : 13+1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre à 19 heures 15,  
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,  
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, Stéphanie DUMONTET et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAULT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Bruno MALASSENET, Emmanuel RICHALET

Absents excusés : Madame Julie GIRAUDON et Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN,

Absents non excusés : Messieurs Jérôme BREGEARD, Bastien CORDEBOIS, Alain PLIQUE et Madame Françoise GONNET

Secrétaire : Monsieur Didier LERIQUE

\*\*\*\*\*

**DEL-2025-81 : POINT BUDGETAIRE**  
**AVENANTS POUR LES TRAVAUX DU CENTRE DE LOISIRS**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de l'avancement des travaux de construction du centre de loisirs et d'extension du restaurant scolaire.

Des devis et avenants au marché sont à valider par le conseil municipal, notamment pour le lot « menuiseries intérieurs » :

- Devis de l'entreprise ELVIN pour le changement de la faïence en crédence dans la cuisine pédagogique ; montant du devis en plus-value 847€HT (1016€40 TTC)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal AUTORISE Madame le Maire à signer le devis et avenant présenté :

- Devis de l'entreprise ELVIN pour le changement de la faïence en crédence dans la cuisine pédagogique ; montant du devis en plus-value 847€HT (1016€40 TTC)

Fait à Orval le 23 décembre 2025

Le secrétaire de séance

Didier LERIQUE



Le Maire

Clarisse DULUC

Accusé de réception en préfecture  
018-211801725-20251219-DEL2025-81-DE  
Date de réception préfecture : 30/12/2025

Diffusion sur le site internet de la commune le 30 décembre 2025